L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 17 AVRIL 1860. — G. F. Weisse, E. Duverger, N. Dufour, S. Harby, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans.
MARDI MATIN, 17 AVRIL

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par C. F. Fosdell, à la Bourse St-Louis — Une résidence à la Baie St-Louis. Aussi, au même endroit—Belles résidences d'été à Mandeville (anciennes propriété Marette d'Aunoy) et un lot de terre avec maison bâtie en briques, rue Bourgogne, entre Conti et St-Louis, de la succession John Davis—Deux esclaves et trois lots de terre au faubourg Livaudais, de la succession Joséphine F. Garcia.—Une coloniaire et blanchisseuse.

Par Blache & Léaumont, 60 rue de Chartres — Chaussures.

Par E. Roger & Co, 45 et 47, Vieille Levée — Marchandises françaises et anglaises.

Par D. F. Murphy, à l'Iron Warehouse, rue de la Nouvelle-Levée, entre Julia et Girod —Sacs en pitre.

Par R. S. Sykes, 43 rue des Magasins— Quincaillerie, coutellerie, fusils, selles, enclumes, soufflets, chaînes, &c., retirés d'un bateau à vapeur.

Par Tourné & Thomas, à 11 heures A. M., au No. 226, rue de Chartres, entre Dumaine et St-Philippe —Vente à crédit de médicaments, produits chimiques, &c.

Par Bernard Turpin, à 5 heures P. M., sur la Levée, potean 24, en face de la rue St Philippe—Amandes.

Vente importante.

Nous appelons l'attention de tous ceux que cela peut intéresser, sur la vente que fera aux enchères publiques M. N. Vignié, le mercredi 18 du courant, d'un GRAND MOULIN à scie à vapeur, en bon ordre, situé sur la rive droite du fleuve et vis-à-vis le premier et le quatrième district.

Une grande maison de maître, ainsi que plusieurs autres maisons à étrangers, et

Vingt-huit MAGNIFIQUES ESCLAVES, robustes, très habiles, et accoutumés à tous les travaux d'un grand moulin à scie. Pour les détails, voir nos annonces de ventes à l'encan. On pourra aussi se procurer des catalogues au bureau de l'encanteur.

Pour le feuilleton, voir la seconde page.

La révolution au Mexique.

Nous avons sous les yeux une brochure qui vient d'être publiée pour défendre le Mexique des accusations de faiblesse et d'impuissance dont il est l'objet. Défendre la nation mexicaine contre le reproche d'anarchie et le parti libéral contre son inertie et son incapacité apparentes, était une tâche difficile. L'auteur s'en est acquitté en homme qui a étudié l'histoire de son pays au point de vue philosophique, et qui s'est rendu compte des obstacles que la révolution devait nécessairement rencontrer sur sa route.

Le Mexique, dit-il, n'a point, comme les Etats-Unis, hérité des bienfaits de la révolution qui, dans la mère patrie, avait établi la société sur des bases nouvelles. En effet, lorsqu'en 1810, le peuple mexicain poussa le cri de guerre, il agit plutôt sous l'impulsion d'un besoin impérieux d'indépendance, d'une aspiration vague à la liberté qu'en vertu de principes de réformes dès longtemps établis dans l'esprit des masses par les écrits philosophiques. Sous le rapport du développement intellectuel, la colonie n'était pas plus avancée que sa métropole, et quand l'Espagne endura encore les souffrances de l'enfantement pénible de la révolution, on ne peut espérer que le Mexique ait pu se débarrasser de toutes les entraves qui le rattachaient au passé pour s'élancer libre et ardent dans la voie de l'avenir.

On ne peut effacer en quelques jours l'œuvre de trois siècles d'asservissement. Plongés pendant une si longue période dans l'ignorance la plus absolue des idées nouvelles, étrangers à la vie politique, les Mexicains trouvèrent cependant dans leur haine de l'oppression la force de combattre pendant onze ans pour s'affranchir des lourdes chaînes qui pesaient sur eux. Mais au lendemain de sa victoire, le Mexique s'aperçut qu'il n'avait chassé qu'un maître et qu'il lui en restait un autre non moins redoutable pour l'existence de la nouvelle république, le clergé.

Enrayer la révolution, tel a été le but que s'est proposé depuis l'indépendance le clergé mexicain. Réunissant autour de lui tous les vieux éléments, il en a formé ce qu'on a appelé d'abord le parti conservateur et ce qu'on n'a plus actuellement que le parti clérical. Il a mis au service de ce parti son influence religieuse et ses immenses richesses. Ces cent cinquante millions de biens, jetés dans la balance, expliquent comment la lutte a pu se prolonger si longtemps et on est forcé de reconnaître que le parti de la réforme et du progrès devait avoir des racines profondes dans le pays, pour avoir pu résister aux attaques sans cesse répétées de ses ennemis, à la puissance magique de l'or et aux menées étrangères.

Les armées régulières vont à qui les paie. Elles se sont donc mises à la solde de ceux qui avaient l'or, et c'est à cette cause qu'il faut attribuer les défaites nombreuses essuyées par les libéraux. Mais l'issue de la lutte est facile à prévoir. Le gouvernement représenté en ce moment par Miramon ne peut se soutenir que par des contributions forcées et au moyen des subsides volontaires du clergé. Or, ces deux sources de revenus paraissent sur le point d'être épuisées.

Il y a un fait géographique qui donne la valeur exacte des deux gouvernements. Miramon n'a sous sa dépendance que le terrain même que couvrent ses armées. Il domine dans la capitale grâce à un système de terreurs, et ses lieutenants tiennent par le même moyen Puebla et Tehuantepec. Dès que les forces cléricales cessent d'occuper une ville, les habitants se prononcent immédiatement pour l'indépendance. Un gouvernement qui existe dans de telles conditions n'a qu'une durée limitée. Le jour où il n'y a plus d'argent dans la caisse, ses soldats le désertent. Miramon l'a si bien senti que le siège de Vera Cruz n'a été de sa part qu'une tentative désespérée pour s'assurer par la possession d'un port de mer, une nouvelle source de revenus dans les droits de douane.

Le parti libéral, au contraire, bien que manquant de généraux expérimentés et de soldats disciplinés, n'en règne pas moins sur les trois quarts de la République. Il occupe toutes les côtes et tous les ports de mer. Plus de vingt Etats reconnaissent ses lois et il n'est pas un seul Etat au pouvoir de Miramon, dans lequel les forces libérales ne puissent aller chercher pour ainsi dire les insurgés.

Tout fait donc présumer que le parti clérical ne pourra tenir longtemps la campagne. Le chef de Miramon devant Vera Cruz, la perte des sommes énormes dépensées pour cette expédition l'auront mis en défaveur auprès de ses patrons, et il ne serait pas extraordinaire qu'il ne trouvât, en rentrant dans la capitale, quelqu'un occupant sa place. En tout cas il lui sera difficile de se procurer de l'argent. Les fonds du clergé ont été déjà dissipés en grande partie, les biens qui lui restent sont hypothéqués, et la capitale ruinée par des exactions de toute sorte ne peut plus rien fournir.

D'un autre côté, ajoute M. Canedo dans sa brochure, le parti libéral a pris la détermination de donner à son armée une organisation meilleure, et de former des divisions d'élite qui puissent servir de base aux corps disséminés dans le pays. Si, avec cette amélioration importante, l'armée voyait au moins d'elle un chef, doué des antécédents, le prestige en la capacité en imposant aux soldats et aux chefs de second ordre, le triomphe de la cause libérale ne tarderait pas à être assuré.

Ce chef libéral, dont il est question, ne peut être que M. Comonfort, que le Mexique a du bien regretter depuis deux ans. Avec un peu plus de fermeté M. Comonfort aurait pu éviter à son malheureux pays ces deux années d'anarchie et de guerre civile. Le jour où il a voulu transiger avec la question fondamentale de la révolution, la nationalisation des biens du clergé, il a été perdu. Il le comprend aujourd'hui et si le cours des événements le ramenait au pouvoir, il n'hésiterait pas à opérer cette réforme.

L'indépendance une fois assurée entre l'Etat et l'Eglise, le Mexique pourra réparer promptement ses forces épuisées grâce à la richesse de son sol et à ses immenses ressources métalliques. Un gouvernement libéral qui ouvrirait les portes à l'immigration européenne et au commerce étranger pourrait renouveler en quelques années la face du pays.

Nous avons essayé de résumer les idées contenues dans la brochure de M. Canedo, intitulée De la révolution au Mexique. Voici comment l'auteur termine cet écrit qui nous a paru inspiré par un patriotisme sincère :

"Les considérations qui viennent d'être présentées au sujet des causes qui ont influé sur les destinées du Mexique et de la crise qui s'y fait sentir en ce moment, aideront peut-être à juger le ce pays avec moins d'intolérance et de sévérité.

Les peuples qui qualifient défavorablement cette nation n'ont qu'à considérer l'époque, non encore éloignée, où le tonnerre grondait chez eux et où la tempête y faisait des ravages; ils seront alors moins exigeants à son égard et moins prompts à lui jeter la pierre.

Malgré l'analogie des causes qui ont amené la révolution aux deux extrémités de l'Atlantique, ses effets sont incomparablement moins funestes au Mexique, qu'ils ne l'ont été en Europe. Cette différence provient, probablement, de ce que le Mexicain n'y aigrit point l'esprit des populations et de ce que le climat contribue à y adoucir le caractère et la férocité des passions.

Il est néanmoins évident qu'un bouleversement comme celui qui remue la société mexicaine, ne peut avoir lieu sans causer de grands ravages.

Comment donc les Etats qui ont dû leurs progrès et leur prospérité à des commotions intestines autrement orageuses, ne comprendraient-ils point ce qui se passe actuellement au Mexique ? Comment rendent-ils hommage à la Révolution quand il s'agit de son influence sur la société européenne, et méconnaîtraient-ils ses effets, quand il est question du Mexique, en n'attribuant l'actuelle fermentation qui s'y fait sentir qu'à l'esprit turbulent des populations ?

Comment enfin expliquer la conduite qu'ils ont observée dans ce pays pendant la lutte des principes qui s'y disputent la suprématie ?

Admettant qu'une stricte neutralité, pendant cette lutte, n'eût pas été plus habile et plus digne que la reconnaissance précipitée d'un gouvernement provisoire entaché de tous les caractères d'une faction impuissante, il est difficile de saisir les raisons qui ont poussé deux nations, essentiellement imbues des principes de la Révolution, à fraterniser avec le pouvoir clérical du Mexique.

L'Angleterre et la France, ces puissances qui, aux yeux du monde, arborent avec orgueil l'étendard de la liberté civile et religieuse, des garanties sociales et des principes que le parti libéral du Mexique conquiert avec tant de peine, ces puissances ont tendu la main au parti clérical qui combat ces mêmes principes, et lui ont offert leurs sympathies et leur appui moral.

Le mystère d'une anomalie semblable s'explique, jusqu'à un certain point, par les sympathies et les influences personnelles du cercle diplomatique de Mexico : mais la prolongation de cet état de choses ne se comprend qu'en supposant les cabinets de St James et des Tuileries induits en erreur par des rapports peu fidèles sur la situation.

Cependant, le premier de ces deux cabinets a déjà rappelé son représentant et a adopté des mesures récentes qui indiquent, à l'égard de ses relations avec le Mexique, un changement plus conforme aux intérêts et aux traditions de la Grande-Bretagne.

Espérons que la France ne tardera pas à en faire autant, et ne s'aliénera pas les sympathies profondes qu'elle possède dans la République Mexicaine, en y méconnaissant plus longtemps, les échos lointains de sa glorieuse Révolution.

L'opinion publique, égarée jusqu'à ce jour par des données inexactes, appréciera mieux, à l'avenir, la question mexicaine et aidera de ses vœux une transformation sociale dont les résultats doivent découvrir un horizon si vaste au commerce et à l'esprit d'entreprise du monde civilisé. De cette transformation dépend, en effet, la paix et la prospérité du Mexique.

Europe.

Nous avons reçu hier nos journaux d'Europe jusqu'au 23 mars, presque toutes les nouvelles qu'ils nous apportent ont déjà été données par le télégraphe. Nous ne les utilisons donc que pour la reproduction des documents les plus importants. Voici d'abord l'article du *Constitutionnel* dont l'analyse a déjà été publiée :

Le mouvement de retraite de l'armée française a commencé à Milan. Notre occupation va donc cesser.

Mais il serait tout-à-fait inexact de voir dans ce fait le signe d'un refroidissement avec le Piémont.

La France quitte la Lombardie parce que l'indépendance de la Péninsule est irrévocablement assurée. Elle rappelle son armée parce qu'elle a la certitude qu'aucun danger ne menace le Roi son allié. L'Italie, affranchie par nos victoires, s'appartient désormais, et elle doit avoir, à partir de ce jour, la responsabilité des destinées dont elle s'est montrée digne.

L'Autriche a naturellement désiré la restauration des anciens ducs, mais elle ne saurait avoir un instant la pensée de s'opposer par la force à ce que l'Italie centrale se constitue d'après ses vœux. Elle entend seulement faire respecter la frontière de la Vénétie dont la souveraineté lui appartient, d'après le traité de Zurich ; et, sous ce rapport, la loyauté de la politique française ne saurait lui créer d'embarras.

Il ne faut donc voir dans le retrait de notre armée que l'indice d'une solution prochaine de la question d'Italie et non pas le signal de complications que la sagesse aussi bien que l'intérêt du Piémont sauront prévenir.

Le roi de Sardaigne a répondu à la députation Toscane qui est venue lui présenter le résultat des votes, dans les termes suivants :

"J'accepte le vœu de la Toscane qui, après avoir été exprimé par l'assemblée nationale, est aujourd'hui confirmé par l'unanimité du suffrage universel. En associant ses destinées à celles du Piémont, la Toscane, loin de renoncer à ses glorieuses traditions, les continue au contraire et en augmente l'importance, en les fondant avec celles des autres parties de l'Etat. Le parlement dans lequel les députés de la Toscane viendront siéger, à côté de ceux du Piémont, de la Lombardie et de l'Emilie, mettra les lois du pays d'accord avec les vrais principes de la liberté. Ainsi la Toscane jouira des bienfaits de l'*autonomie administrative* sans affaiblir l'unité du pouvoir et de la volonté nationale, dont dépendent principalement la prospérité et l'indépendance du pays."

On écrit de Florence, le 14 mars, à la *Patrie* :

"Il paraît certain qu'on va faire en Toscane une levée extraordinaire de 50,000 hommes, qui viendront s'ajouter aux troupes actuellement sous les drapeaux. Cette levée, combinée avec le nouvel appel de 25,000 hommes ordonné dans les duchés, aura pour résultat d'élever à 140,000 hommes le chiffre total de l'armée de l'armée de l'armée de l'Italie centrale, qui sera égal à celui de l'armée piémontaise. Les forces italiennes réunies (et mises sur le maximum du pied de guerre, à compter du 1er avril prochain, conformément à la décision prise à Turin, devront, en comptant la réserve, former, dans un avenir peu éloigné, un total de 300,000 hommes.

"La plus grande activité règne partout. On va donner aux Toscans des instructeurs et des officiers piémontais. On avait choisi dans la division de Savoie un certain nombre de sous-officiers qui devaient être envoyés en Toscane, mais on a cru devoir y renoncer, parce que les Savoisiens, qui vont être Français, préfèrent entrer dans l'armée française.

"Pour parer à ces armements extraordinaires, il est toujours question d'un nouvel emprunt qui serait contracté au nom du Piémont et des divers provinces annexées. On assure que son chiffre ne sera pas inférieur à 150 millions. On propose de le faire souscrire à Italie même."

L'Autriche, considérant l'annexion de l'Italie centrale au Piémont, comme une violation flagrante du traité de Zurich, qui réservait formellement les droits des princes déposés, a résolu d'ajourner la reprise des relations officielles avec la Cour de Turin. En conséquence, le baron de Brenner, qui devait représenter l'Autriche à Turin, est retourné à Athènes.

Dernières Nouvelles.

Les journaux de Lyon contiennent des dépêches un peu plus détaillées que les nôtres sur les nouvelles apportées par le *Vesta*.

Suivant des lettres écrites de Rome, le Pape dans son allocution au Consistoire secret du 26 mars aurait prononcé l'excommunication du roi de Sardaigne, mais sans le nommer. Il s'est contenté de désigner ses actes qui encourent la censure prononcée par les conciles contre ceux qui pillent les biens de l'Eglise.

La Prusse dans sa réponse à M. de Thouvenel désapprouve l'annexion de la Savoie à la France et laisse entendre que l'appel de la Suisse aux grandes puissances doit être examiné, et ses droits sauvegardés.

Nous trouvons une étrange nouvelle au milieu de ces dépêches, et nous la donnons sans y ajouter foi. C'est l'occupation du Chablais et du Faucigny par les troupes suisses. Un pareil acte de la part de la Suisse serait un défi téméraire jeté à la France. Il est en contradiction avec ce que disent nos derniers journaux parisiens qui assurent que le général Dufour est reparti de Paris entièrement satisfait du résultat de sa mission auprès de l'empereur Napoléon.

Cependant la réponse de la Prusse et le discours prononcé par lord John Russell à la séance du 26 mars au parlement indiquent que les grandes puissances commencent à regarder d'un œil inquiet la politique de la France.

Le *Constitutionnel* dit que la France ne retirera ses troupes de Rome que si elles sont remplacées par celles d'une puissance italienne.

Dépêches Télégraphiques

Transmises à l'Abeille.

Vicksburg, 16 avril—Le Hannibal a passé à 6 heures, le Col John C. Fremont à 7 et le Lewis Whiteman à 10 ; dimanche matin : Le Choctaw a passé à 6h ; le John Rome et le Gen Quitman à 10, le James Johnson à 11 h. et le Champion à 1 h. ce matin.

NOUVELLES DE RIO GRANDE

Le *Brownsville Flag*, du 7 courant, nous apporte les nouvelles suivantes :

Dimanche dernier les compagnies de cavalerie des Etats Unis et du Texas ont, par ordre du colonel Lee, levé le camp et se sont rendues à 20 ou 30 milles au-dessus de la ville. On a appris que le 1, les Rangers, au nombre de 70, sont entrés dans Reynosa et ont demandé à l'alcade de ce bourg de leur livrer quelques-uns des bandits de Cortina, qu'on avait réfugiés dans cette place. L'alcade refusa de les rendre, alléguant qu'ils étaient ses compatriotes et qu'il ignorait s'ils étaient coupables ou non.

Les Rangers ayant annoncé l'intention de s'emparer de ces hommes, si on ne les livrait pas, ont été avisés que les citoyens étaient prêts à repousser par les armes toute tentative de ce genre. La cavalerie revint de ce côté de la rivière et, le lendemain, le commandant, ayant reçu du renfort, envoya dire aux autorités mexicaines qu'il leur donnait jusqu'au 6 à six heures pour remettre les délinquants et que si cela n'était pas exécuté, ou si l'un de ces derniers s'échappait, elles en seraient responsables.

Il y a environ 400 hommes de cavalerie fédérale ou de Rangers à Edinburgh, en face de Reynosa. Les habitants de ce bourg, qui renferme environ 2000 âmes, ont envoyé demander du secours à Matamoros. C'est en face de cette place que onze des hommes de Cortina ont, le 13 mars, arrêté et pillé la malle.

Texas.—Nous avons reçu des journaux du Texas jusqu'au 12 courant. Le *Galveston News* annonce l'arrivée dans cette ville de George D. Prentice, poète et écrivain distingué de l'Etat du Kentucky.

Le même journal rapporte que la barque *Houston* au moment où elle quittait le port à destination de Liverpool a eu un abordage avec la barque *Fortune* et lui a causé des avaries considérables.

Nouvelle candidature.—Le Club Central Botts, de la Virginie, a publié le 12 une adresse à l'opposition dans toute l'Union pour recommander la nomination de M. Botts comme le meilleur candidat qui puisse être choisi par la Convention unioniste à Baltimore. L'adresse porte les signatures d'un grand nombre d'hommes éminents et sera répandue à profusion.

Inauguration d'une statue de Clay.—Une statue d'Henry Clay a été inaugurée à Richmond le 12 avril, le même jour qu'à la Nouvelle-Orléans. La foule était immense et les cérémonies très imposantes. Le discours a été prononcé par M. Barbour.

Théâtre de l'Opéra.—On reprend ce soir le charmant opéra comique de Maillard; *Les Dragons de Villars*, joué par Mlle Geismar, Mme Richer, MM. Melchisedec, Ch. Petit, Carrier, etc.

Jeudi, notre excellent bariton, M. Melchisedec doit donner pour son bénéfice la première reprise de Charles VI.

Chemin de fer de Jackson.—On verra par un avis inséré dans nos colonnes que, par suite d'un ajournement, la réunion des actionnaires du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord aura lieu aujourd'hui à midi, au bureau de la compagnie.

Provisions de bouche.—On trouvera chez MM. Pinckard, Steele & Cie, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Gravier, un assortiment frais et varié de provisions de bouche, telles que poissons et saumure, conserves, beurre, fromages, cafés, savons, &c.

CHRONIQUE LOCALE.

Mortalité.—Il y a eu cent soixante-dix décès dans les limites de la Nouvelle-Orléans, dans la semaine expirée dimanche dernier, 15 du courant, à six heures du matin.

Quatrième Cour.—Le juge Price s'est occupé hier, de 10 heures à 3 heures et demie, du procès intenté dans sa cour au sujet de balles de coton et dont nous avons parlé dans le journal d'hier. Toutes les dépositions ont été prises par écrit, car l'affaire doit être portée devant la Cour Suprême.

Le point en litige est maintenant le nombre de balles pesées pour M. Starke dans les cinq jours prescrits par la loi.

Il se passera plusieurs jours avant qu'on en arrive au point de droit.

Cour du recorder Summers.—Mme Ellen Collins, accusée de larcin, a fourni un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution le 23 du courant.—Elle tient un magasin d'épiceries à l'encoignure Euphrosine et Liberta. L'affidavit déclare qu'elle a acheté 20 jambons de George Luckett, esclave de M. Rothaus, domicilié à Pensacola. Le nègre avoue qu'il a vendu les jambons, mais dit qu'il avait été chargé de les vendre par Randolph, esclave de M. Cousson. Le tribunal l'a condamné à recevoir vingt-cinq coups de fouet.—George et son ami avaient volé au Verger des jambons, sur le wharf du Nouveau Bassin, dans la nuit de vendredi à samedi.

N. D. Darren, premier mate du *Queen of the West*, a été envoyé devant la Première Cour de District, sous prévention d'avoir battu O. F. Jager, homme d'équipage du bateau.

James Jeffers, accusé d'avoir volé une valise, au Jackson dinner, à l'hôtel St-Louis, au préjudice de Charles F. Hiss, a été détenu en attendant l'interrogatoire.

Vol.—Un individu s'est introduit dans le bar room de M. Bickell, le 8 du courant, à Shreveport, et a enlevé du tiroir, une somme de soixante-sept piastres. Un nommé Thomas Dunn a été arrêté hier et incarcéré à la demande du bar keeper, John Moran. L'interrogatoire est fixé au 4 mai.

Mort d'un vieil officier.—M. Daniel Busby, membre de la police depuis vingt ans et depuis longtemps gardien de la Place Lafayette, est mort hier matin. Ses funérailles ont eu lieu hier après-midi.

Accident.—Un enfant de trois ans et demi, fils de M. P. E. Wiltz, domicilié dans la rue de l'Esplanade, près Grands Hommes, a été renversé dimanche après-midi, par un buggy et bien que les roues lui soient passées sur le dos, il n'y a pas eu lésions. Nous sommes heureux d'annoncer que l'enfant était parfaitement bien hier soir.

Concert à Donaldsonville.—Nous lisons dans le *Drapeau de l'Ascension* du 14 courant :

Concert.—Le concert que nous avions annoncé comme devant être donné par les artistes du théâtre d'Orléans, se termine au moment où ce numéro va sous presse. Nous n'en dirons qu'un seul mot, c'est que chacun de ces excellents artistes a été rappelé après l'exécution de chaque morceau par un auditoire, fort enthousiaste vraiment, mais trop peu nombreux. Le concours qu'il y a eu hier soir dans la salle Terrio ne fait nullement l'éloge des goûts artistiques de la communauté. C'est à peine si on comptait dans cette salle cent vingt personnes. Nous espérons que la population se vengera demain du vilain renom qu'elle s'est acquis ce soir et dédommagera amplement les artistes des frais qu'ils ont encourus pour nous procurer deux délicieuses soirées.

Le Bayou Lafourche.—Les eaux du Bayou Lafourche diminuent à vue d'œil; jamais peut-être à cette époque de l'année on n'avait vu la navigation à vapeur interrompue, la décroissance des eaux est tellement rapide que selon toute probabilité, le *Lafourche* accomplit aujourd'hui son dernier voyage de la saison. S'il en est ainsi, c'est le tour de la navigation à chalands, et ce sera comme à l'ordinaire, le populaire capitaine Parenton qui fera le service du Bayou avec tout le zèle et la régularité qui lui ont valu un si honorable patronage.

(Pionnier de l'Assomption.)

Annexion de la Savoie.

Nous trouvons dans les journaux français le texte du discours prononcé par l'empereur en réponse à la députation savoisienne :

"Messieurs,

"Je vous remercie des sentiments que vous venez de m'exprimer, et je vous reçois avec plaisir. Le roi de Sardaigne ayant accédé au principe de la réunion de la Savoie et du comté de Nice à la France, je puis, sans manquer à aucun devoir international, vous témoigner ma sympathie et agréer l'expression de vos vœux. Les circonstances dans lesquelles se produit cette rectification de frontières sont si exceptionnelles que tout en répondant à des intérêts légitimes, elles ne blessent aucun principe et par conséquent n'établissent aucun précédent dangereux.

"En effet, ce n'est ni par la conquête, ni par l'insurrection que la Savoie et Nice seront réunies à la France, mais par le libre consentement du souverain légitime appuyé de l'adhésion populaire. Aussi, tout ce qui en Europe ne cède pas à un esprit d'antagonisme, à une autre époque, regarde comme naturelle et équitable cette adjonction de territoire. L'accueil fait aux communications adressées par mon gouvernement aux puissances représentées au Congrès de Vienne autorise pour la plupart d'entre elles la juste espérance d'un examen favorable.

"Mon amitié pour la Suisse n'avait fait envisager comme possible de détacher en faveur de la Confédération quelques portions du territoire de la Savoie, mais devant la répulsion qui s'est manifestée parmi vous à l'idée de voir démembrer un pays qui a su se créer à travers les siècles une individualité glorieuse et se donner ainsi une histoire nationale, il est naturel de déclarer que je ne contraindrai pas au profit d'autrui le vœu des populations.

"Quant aux intérêts politiques et commerciaux qui lient à la Suisse certaines parties de la Savoie, il sera facile, je crois, de les satisfaire par des arrangements particuliers.

"J'espère donc, messieurs, pouvoir bientôt vous considérer comme membres de la grande famille française. Je tiendrai à honneur de réaliser toutes vos espérances, et l'annexion d'un pays que tant de liens rattachent à la France deviendra pour lui une nouvelle cause de prospérité et de progrès.

"En retournant au milieu de vos concitoyens, dites-leur combien j'ai été touché de la manifestation dont vous avez été les honorables organes. Il n'y a parmi vous tant de descendants de ces familles qui ont contribué à illustrer la France, dans la carrière des sciences comme dans celle des armes, que tout ce qui se rattache à la France et à justifier l'œuvre de l'avenir qui se prépare."

Le ministre des affaires étrangères, dit le *Moniteur*, a adressé la dépêche suivante au chargé d'affaires de France à Berne :

"Paris, le 17 mars 1860.

"Monsieur,

"M. Kern m'a remis une Note qui a pour objet de protester, au nom de son gouvernement contre l'annexion à la France des districts de la Savoie soumis éventuellement à la neutralisation en vertu des traités de 1815.

"Cette démarche ne pouvant manquer de causer une profonde surprise au gouvernement de l'Empereur. Sa Majesté a donné à la Suisse, en plusieurs occasions, des témoignages d'intérêt et d'amitié qui auraient dû déterminer le Conseil fédéral à placer sa confiance dans la justice de la France. Il a préféré protester; je ne puis donc me dispenser de répondre à la communication qu'il nous a fait parvenir. Sa protestation est-elle fondée en droit ? Est-elle en fait ? telles sont les deux questions qu'il importe d'examiner et de résoudre pour apprécier le caractère et la valeur de la résolution prise par le gouvernement helvétique.

"En principe, la souveraineté implique essentiellement le droit d'aliénation; un souverain peut, quels que soient les motifs qui l'y déterminent, faire cession de tout ou partie de ses Etats, et on ne saurait autoriser à s'y opposer que s'il devait en résulter une perturbation dans l'équilibre et la distribution des forces en Europe. S. M. le roi de Sardaigne est donc libre, dans la mesure de ses prérogatives, de renoncer à la possession de la Savoie en faveur de la France. Ce premier point ne saurait être contesté et n'est susceptible, de droit, d'aucune difficulté d'aucun doute, ni de soulever aucun débat sérieux.

"En fait, cependant, l'exercice du droit souverain, en matière de cession, peut se trouver soumis, par des stipulations internationales, à des restrictions conventionnelles, et c'est ainsi que le Conseil fédéral croit pouvoir s'appuyer sur une convention de 1564 et sur les traités de 1815 pour prétendre que la Sardaigne ne peut se dessaisir de la Savoie sans le reconnaître ses engagements.

"Le débat se réduit, par conséquent, à savoir dans quelle mesure le gouvernement sarde est lié par les actes que je viens de rappeler.

"La convention de 1564, exclusivement conclue entre les seigneurs de Berne et le duc de Savoie, avait pour but un partage et des délimitations que les événements postérieurs ont plusieurs fois modifiés sans réclamation de la part de la Suisse; elle le rétrocède à une situation et à des éventualités qui sont sans analogie avec l'état de possession actuel, elle se trouve donc périmée par la force des choses elle-même, et ceci est tellement vrai qu'il n'en a été fait aucune mention dans les actes de 1815, où l'on a pris soin cependant de rappeler les conventions antérieures restées ou maintenues en vigueur, et notamment celle de 1754. Restent donc les traités de Vienne. Que stipulent-ils et comment les plénipotentiaires sont-ils tombés d'accord sur les clauses qui concernent la neutralisation éventuelle d'une partie de la Savoie ? Il importe, pour préciser le caractère et la portée de ces clauses, de rappeler les négociations auxquelles elles ont donné lieu.

"La Suisse, au congrès de Vienne, sollicitait, comme nécessaire à la défense de sa frontière méridionale, la cession de plusieurs territoires qui étaient également revendiqués par les envoyés du roi de Sardaigne. Les plénipotentiaires surdés, après de longs pourparlers, adhérèrent à la demande de la Confédération helvétique, en subordonnant toutefois leur consentement à une combinaison calculée dans l'intérêt du Piémont et dont ils prirent l'initiative. Cette combinaison est précisément celle qui a eu pour effet d'étendre, dans certains cas, les garanties de la neutralité à la partie septentrionale de la Savoie.

"*Le soussigné*, déclarait M. Saint-Marsan, dans son Mémorandum du 26 mars, "*est autorisé à consentir en faveur du canton de Genève à la cession du territoire aux conditions suivantes : que les provinces du Chablais et du Faucigny soient comprises dans la neutralité helvétique ; que les troupes sardes puissent se retirer par la route du Valais ; que les troupes armées d'aucune puissance ne puissent ni séjourner, ni passer dans ces provinces, à l'exception de celle que la Confédération helvétique jugerait à propos d'y placer.*"

"Cet arrangement avait ainsi pour but de convertir une portion de la Savoie, et la Suisse, par son acquiescement, s'obligeait à en assurer l'exécution, en s'engageant, d'une part à livrer passage aux forces sardes pour rentrer en Piémont, et de l'autre, à placer, au besoin, des troupes fédérales dans le pays neutralisé. L'engagement accepté par la Confédération était le prix d'une cession territoriale faite au canton de Genève, comme la neutralisation éventuelle du Chablais et du Faucigny, une garantie stipulée au profit de la Sardaigne et la compensation d'un sacrifice. Cette neutralisation n'avait donc pas été primitivement combinée en vue de protéger la frontière suisse qui sauvegardait suffisamment une barrière infranchissable, c'est-à-dire la neutralité proclamée par l'accord des puissances : elle a été au contraire imposée comme une charge à la Suisse, qui l'a acceptée à titre onéreux. Comment, dès lors, la Confédération helvétique serait-elle fondée à invoquer les actes de 1815 pour s'opposer à la cession de la Savoie à la France ? Le Conseil fédéral pourrait prétendre que cette cession modifiant les termes du contrat, il lui est loisible de se considérer comme exonéré à l'égard de la Sardaigne, de l'obligation de veiller au maintien de la neutralité du Chablais et du Faucigny, mais on ne comprendrait pas qu'il voulût s'en prévaloir pour contester au Piémont le droit de disposer de cette province et soutenir qu'il est porté atteinte aux sécurités garanties à la Confédération.

"La situation de la Suisse, telle qu'elle ressort de l'exposé des négociations, n'établit-elle pas que le Conseil fédéral s'interpose, sans raisons légitimes dans les arrangements que le gouvernement de l'empereur et celui du roi Victor-Emmanuel se proposent de conclure ?

"Je reconnais au surplus, monsieur, qu'il y a lieu d'examiner comment les stipulations de 1815, sur ce point spécial, se rattachent à l'ensemble des combinaisons arrêtées d'un commun accord à cette époque entre les puissances signataires des traités de Vienne, pour assurer la neutralité de la Confédération helvétique. Mais c'est là une question que le gouvernement de l'Empereur doit traiter avec ces mêmes puissances, et je n'hésite pas à dire que nous sommes disposés à accepter les tempéraments suggérés, soit par l'intérêt général, soit surtout par l'intérêt de la Suisse.

"Vous voudrez bien, monsieur, donner lecture et remettre copie de cette dépêche à M. le président du Conseil fédéral.

"Recevez, etc. "Thouvenel."

L'*Armonia* publie la lettre suivante, de M. Buoncompagni :

"Monsieur, aux termes de l'article 13 de la loi sur la presse, je vous prie d'insérer dans votre journal la déclaration ci-jointe, en réponse à la note du cardinal Antonelli, que vous avez publiée dans votre numéro du 13 courant :

"Turin, 16 mars 1860.

"Dans sa note du 29 février, au gouvernement français, l'éminent cardinal Antonelli a écrit les lignes suivantes : "Ce qui, dans l'histoire, sera d'un exemple très rare et peut-être unique, c'est que les agents diplomatiques de la Sardaigne ont fait au préjudice des autres Etats italiens pour seconder les vues ambitieuses de leur propre gouvernement. Le commandeur Buoncompagni, en Toscane, n'a pas de nom ou un nom tel, que je me garderai bien de le dire." Ayant la conscience de n'avoir manqué à aucune des obligations que m'imposait le droit des gens envers les princes auprès desquels j'étais accrédité, je somme le cardinal Antonelli de rétracter l'accusation qu'il a formulée contre moi et de publier les documents qui peuvent l'avoir induit en erreur et qui l'ont incité à m'imprimer, dans un document d'une si grande importance et destiné à être connu de tout l'univers, une tache que ne peut supporter aucun homme d'honneur. Tant qu'il n'aura pas répondu à cette invitation que je lui adresse publiquement, je regarde l'éminent cardinal Antonelli comme convaincu d'avoir sciemment altéré la vérité et porté atteinte à mon honneur.

"Signé : Buoncompagni."

Le corps législatif de France a été saisi, dans la séance du 13 mars, du nouveau projet de loi relatif à l'entrée des matières premières. D'après ce projet, le tarif des laines en masse est ainsi fixé : par mer, par navires français des pays hors d'Europe, *exempt*; d'ailleurs, 3 fr. les 100 kil., par navires étrangers, 5 fr., par terre, du cru des pays d'Europe, *exempt* ; autres, 5 fr.

Le tarif des cotons en laine : par navires français, des pays hors d'Europe *exempt* ; d'ailleurs, 3 fr. les 100 kilog., par navires étrangers, 5 fr.—Les primes actuellement accordées à l'exportation des fils et tissus de laine et des fils et des tissus de coton sont supprimées.

—On va mettre en chantier au port de Cherbourg, dit le *Phare de la Manche*, un vaisseau blindé qui aura 100 mètres de longueur, un éperon en fer de 10 mètres, une machine de 1200 chevaux, et qui s'appellera le *Napoléon Ier*.

Le nouveau volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par Thiers, a paru enfin aujourd'hui. Il contient toujours, comme je vous le disais, la protestation de M. Bonaparte, fils d'un premier lit du prince Jérôme, contre le second mariage de l'ancien roi de Westphalie, mais dans tous les exemplaires qui n'étaient pas encore partis pour l'étranger, on a dû faire ajouter, au moyen d'un carton, la réponse du prince Napoléon, fils du prince Jérôme, à cette protestation.

On lit dans le *Journal du Havre* :

"Les communications télégraphiques entre Malte et l'Angleterre, bien que récemment améliorées, demandent encore trente-six heures pour la transmission d'une dépêche, et plus de temps encore quand la ligne est occupée par le gouvernement napolitain.

"Il n'est pas question de réparer le câble sous-marin entre Cagliari et Malte, mais on a l'intention d'établir un fil spécialement affecté au service anglais d'un bout à l'autre de la Sicile.

"Une portion de l'ancienne ligne de Cagliari, c'est-à-dire le câble de Malte à Marsala, en Sicile, est en état de fonctionner et pourra toujours servir comme duplicatum.

"On assure que le gouvernement français doit immerger un câble de Toulon en Corse, et de là à Ghelli, où il se ralliera aux lignes napolitaines. Ce serait un grand pas de fait dans la voie des progrès de célérité. On obtiendrait en trois heures des dépêches dont la transmission demande aujourd'hui trois jours.

"La ligne entre Malte et Alexandrie est toujours interrompue, et jusqu'à ce qu'elle soit complète, l'Angleterre ne pourra pas se considérer comme télégraphiquement unie aux Indes Orientales, puisque entre le départ et l'arrivée des avis il se passe près d'une semaine.

"D'Aden à Kurrachee, le télégraphe, assure-t-on, fonctionne admirablement; en dix minutes on expédie un message et l'on en reçoit la réponse.

"Le câble qui doit relier Falmouth et Gibraltar avance activement, mais avant même qu'il soit tout à fait fabriqué, l'on discute la question de savoir s'il ne vaudrait pas mieux se servir de ce câble pour établir une nouvelle ligne entre Rangoon et Singapore, et mettre cette dernière colonie en communication instantanée avec les possessions indiennes de l'Angleterre."

La Suisse et l'annexion de la Savoie.—La satire est l'arme des faibles. Les journaux suisses opposent à l'annexion, se livrent en ce moment avec passion à ce genre d'amusement. Le *Post Heiri*, journal de Soleure, publie la prophétie suivante, qui a la prétention d'être mordante. Nous la reproduisons à titre de curiosité :

Avril.—L'empire annexe les provinces rhénanes, cette annexion étant devenue une nécessité géographique pour avoir "ses frontières naturelles." L'Autriche ne bouge, elle est charmée de voir jouer ce tour à la Prusse qui l'avait abandonnée en Lombardie. La Prusse fait le poing dans la poche, mais elle se réserve la liberté de ses mouvements à cause du Hanovre.

Mai.—La Vénétie est annexée à la Lombardie, "parce que les Vénitiens parlent l'italien." La Prusse ne bouge, elle est charmée de voir ce tour joué à l'Autriche, qui l'avait abandonnée au Rhin. L'Autriche est battue, comme l'an passé, pour avoir envoyé son armée dans le combat sans l'avoir fait déjeuner.

Juin.—L'empire annexe la Belgique, "parce que les Belges parlent le français." L'Angleterre proteste, l'Autriche et la Prusse ne bougent, elles se vengent de l'abandon de l'Angleterre en Italie et au Rhin.

Juillet.—L'empire revendique Baden et la Westphalie, "parce que les habitants sont en majeure partie catholiques et ont déjà fait partie du grand empire." L'Autriche ne bouge, car elle est charmée de voir la Prusse perdre la Westphalie; la Prusse ne bouge, car elle préfère Baden français à Baden autrichien.

Août.—Par l'annexion de Baden, celle du Wurtemberg et de la Bavière est devenue une "nécessité géographique" pour l'empire. L'Autriche est charmée de voir la Prusse perdre l'appui du Wurtemberg protestant; la Prusse est charmée de voir l'Autriche perdre l'appui de la Bavière catholique. L'Allemagne ne bouge. A Iéna, les étudiants chantent : "Quelle est la patrie de l'Allemand ?" Napoléon répond à cette chanson.

Septembre.—L'empire annexe le Hanovre, Oldenbourg et Mecklembourg, "parce que la possession des côtes de la mer du Nord est devenue une nécessité à la France comme limite naturelle." A Berlin, on songe sérieusement à échanger les casques à pic de l'armée contre des képis. La diète germanique, après l'annexion de Francfort, s'est enfuie à la Wurbourg; elle renvoie à une commission la question de savoir comment l'armée fédérale sera secondée.

Octobre.—La possession des duchés de Saxe et du royaume de Saxe est devenue pour l'empire, "une nécessité politique," car l'ordre en Europe exige que la Prusse et l'Autriche soient tenues en échec par une troisième grande puissance. La diète s'enfuit à Rugen. Pour faire une concession à l'opinion publique éveillée, elle vote l'érection d'une statue à Arndt. La commission élue n'est pas en mesure de présenter ses conclusions au sujet de l'organisation de l'armée, c'est pourquoi les troupes ne peuvent être dirigées contre Napoléon.

Novembre.—L'empire s'étend jusqu'à la Vistule. L'annexion de la Prusse est devenue, pour l'empire, "une nécessité morale." L'empereur devant à tout prix tenir parole. L'Autriche se frotte joyeusement les mains, étant débarrassée de ses rivaux en Allemagne. La Russie est tout étonnée de voir les Français à la Vistule : "Ce n'est pas cela que je voulais," dit-elle.

Décembre.—Tout le territoire qui s'étend des Alpes aux Karpathes, en Hongrie, est devenu, pour l'empire, "une nécessité géographique".—*Austria est in occidente ultima.* L'Autriche sera avalée la dernière mais elle le sera. La diète allemande a achevé l'organisation militaire. La statue d'Arndt est dévoilée, le jour des Innocents, à l'île de Rugen.

Le Panopticon.—Le propriétaire de cette merveille artistique annonce qu'il continuera encore son exposition pendant une semaine à la salle de l'Armory Hall, rue du Camp. On sait que le panopticon comprend 80,000 pièces mécaniques représentant d'une façon saisissante la grande guerre des Anglais dans l'Inde. Les tableaux en sont magnifiques et les épisodes très intéressants.

Décédée hier matin, 16 courant, à 9 heures, à l'âge de 51 ans, Mme veuve DEVUYST, née Ragonzey, native de Paris, France. Les amis et connaissances, de part et d'autres, sont priés d'assister aux funérailles. Le corps est exposé rue Dumaine, No 373, entre Johnson et Galvez. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M.

De la part de la famille.

Décédée hier soir à 9 heures 1/2, à l'âge de 18 jours, ANTONIA CARDONA, fille d'Antonia Cardona et de Clara Costa.

Le corps est exposé rue Vieille Levée No 117. Les amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu à 4 heures 1/2, cette après-midi.

Le temps change souvent ici dans les vingt-quatre heures, et ces variations de notre climat sont aussi fatales que fréquentes. Les poumons, cet organe important, ont des fonctions incessantes qui leur sont particulières et ils sont si délicats que le moindre changement de température les affecte. La légère toux du soir devient, avant le matin, une toux sèche suivie d'un resserrement de la poitrine et d'autres fâcheux symptômes. C'est alors qu'il faut avoir recours au merveilleux *Cherry expectorant de Woodman*, remède végétal, qui indique la maladie avec autant d'exactitude que l'aiguille indique le pôle, l'atteint, la combat et en triomphe infailliblement.

Le Cherry Expectorant se vend partout. 10 av—4f

Fortifiez le corps.—La vigueur est un des principaux éléments de santé. La maladie est la cause de son déclin, la mort la cause de sa paralysie complète. Le meilleur moyen de fortifier une constitution délabrée est offert aux personnes des deux sexes et de tous les âges c'est le CELEBRE AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER. Beaucoup de ceux qui songent combien ils ont abusé de la santé, de la jeunesse et de l'âge mûr s'imaginent qu'ils ont trop loin pour qu'on puisse les guérir ; c'est une erreur. La faiblesse, quelle qu'en soit la cause, est susceptible de guérison; les forces, de quelque manière qu'on les ait perdues, reviennent à l'aide de cette puissante préparation. Pour l'indigestion et ses pénibles effets, corporels et intellectuels, c'est un remède infaillible.

A vendre par tous les droguistes. 16avril—6

ATTENTION !

Vente à Crédit. 300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins assortis, Formant une partie du stock de MM. W. & C. Blanchard. L'attention des acheteurs est appelée à cette vente qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, au magasin d'encan de BLACHE & LEAUMONT, No 60, rue de Chartres. Conditions—Au-dessus de $200, 90 jours. 17av

VENTE A TERME. Marchandises sèches françaises et anglaises.—L'attention des acheteurs est appelée sur la grande vente à terme de marchandises sèches françaises et anglaises, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, aux salles d'encan de E. Roger & Co, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée. Conditions : au-dessus de $200, 90 jours de crédit.

Club Américain—6me Ward. Une assemblée du Club Américain du 6me ward aura lieu mercredi prochain, 18 d'avril, à 7 heures du soir précises, au local accoutumé, rue Hôpital, afin de ratifier ou rejeter les nominations des candidats pour l'élection de juin, faites par la Convention du parti Américain. Les membres sont priés d'être ponctuels. Par ordre du président. L. A. REVOIL, secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord. Nlle Orléans, 16 avril 1860. Aujourd'hui l'assemblée des actionnaires de cette compagnie, au bureau de la compagnie, dans la rue du Camp, en face de la place Lafayette, il a été résolu que le meeting s'ajourne à mardi, 17 du courant, à midi, et que le secrétaire est prié d'annoncer l'ajournement dans les journaux du matin. C. C. SHAKLEFORD, Chairman. H. S. Charles, Secrétaire.

Le Dr FELIX FORMENTO, fils, a l'honneur de prévenir le public qu'il a fixé son domicile, rue Bourbon, No 40, entre Bienville et Douane. Consultations gratuites, le MARDI et le SAMEDI, de midi à 2 heures. Le Dr FORMENTO, père, offre également ses services à son ancienne clientèle et au public en général. 17avril—2m

A LOUER. Une grande maison située dans la rue Royale, près St-Philippe, ayant un verandah double, huit chambres dans la bâtisse principale; une cuisine avec cinq chambres à domestiques. La propriété sera livrée le 1er octobre prochain, mais on peut faire des arrangements avec le locataire actuel. Pour les conditions, s'adresser au magasin de marchandises sèches de Theo. Danziger, au rez-de-chaussée.

AVIS. On a besoin dans un magasin, pour faire le service intérieur, d'un jeune garçon de 17 à 18 ans, parlant l'anglais et le français. S'adresser rue de Chartres No 63, coin Bienville.

A louer ou à vendre. Une belle résidence à Est Pascagoula, située directement sur le golfe, à une distance convenable de l'hôtel et du wharf. Les améliorations sont en excellent état et complètes ; la propriété est bien située et ombragée par de beaux chênes. Pour informations, s'adresser à A. MILTENBERGER, 20, rue Carondelet. 17 avril—1m,2pe

Chasseurs à pied de la Louisiane. 2me Compagnie. ATTENTION ! Une sortie aura lieu dimanche prochain 22 du courant pour la bénédiction du drapeau de notre compagnie. La cérémonie aura lieu à la cathédrale St Louis. Réunion à 2 heures à la caserne. Grande tenue. Soyez tous ponctuels. Par ordre du Capitaine, F. A. CASADAVANT, Sergent Major. Nouvelle-Orléans, 17 avril 1860. P. S.—Une quête sera faite au profit de l'asile des dames de la Providence, par notre compagnie.

VINAIGRE à l'Estragon—25 caisses en débarquement du navire Falmouth, de Bordeaux, et en magasin, à vendre par PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier.

LIQUEURS du Pays—150 barils whisky rectifié de J. Folkner; 100 barils eau-de-vie commune; 20 quarts pipes eau-de-vie imitation; 25 barils genièvre commun; 30 do whiskey Monongahela; 20 do Saigneur vieux; 10 do Bourbon do; 10 do rhum de la Louisiane, en magasin et à vendre par P. LAMBERT, No 52, ancien 62, rue des Magasins.

POMMES de terre—300 barils Peach Blows de choix du Nord, en débarquement du navire Hannah Crooker. Foin—50 barils foin de choix pour la marine en débarquement du bateau à vapeur Emerald. Fine canvass—200 barils, demi et quarts de barils, en magasin. Fromage forme d'ananas—Quelques caisses en magasin. Beurre—100 firquins (beurre de choix, en magasin. Cow Peas—100 sacs Cow Peas Clay de choix de la Caroline du Sud. Fèves—75 barils fèves du Nord, qualité de choix, pour la marine, en débarquement du navire Hannah Crocker et à vendre par CUCULLU & JULIAN, No 20, ancien No 76, rue Poydras.

AUX MAITRESSES DE MAISON. Nous ouvrirons LUNDI, 16 avril, UN GRAND ASSORTIMENT de Linons et Mousseline, — TELS QUE — 50 pièces Toiles fines de Lin pour chemises, à $5 la pièce ; 500 do do ; Une caisse de TOILES de LIN pour draps ; SERVIETTES de table damassées ; NAPPES do ; SERVICES complets ; SERVIETTES de toilette ; SERVIETTES ouvrées ; SERVIETTES de grosse toile ; TOILES à torchons ; TOILES blanche pour moustiquaires ; COTONNADES blanches ; BOBINETTE blanche, bleue et écarlate ; MOUSSELINES de dames ; do à carreaux ; do Jacquard ; COURTEPOINTES en blanc, jaune, rouge et bleu. U. LAROUSSINI & Co, 137, rue du Canal, Bâtisse Touro. 16avril—4f

AVIS. AVIS. AVIS. ROBES DE BAREGE, LINONS IMPRIMES, ROBES D'ORGANDI, JACONATS FRANCAIS, —CHEZ— U. LAROUSSINI & Cie, 137, rue du Canal, 137. Nous ouvrirons LUNDI 16 AVRIL, Une caisse de BAREGE ANGLAIS, ROBES à sept et neuf volants, à $6 ou valant $10 ou ; 100 ROBES de qualité extrafine double largeur, ROBES à cinq et sept volants, à $4 valant $12 ; 1300 yardes de LINONS imprimés de très belle qualité à 20 c. les mêmes qui ont toujours été vendus 40 c. ; 300 pièces de VRAIS JACONATS FRANÇAIS, garantis bon teint, au bas prix de 12 1/2 c. ; 300 pièces LINONS imprimés à 10 c. Les dames trouveront que tous les articles ci-dessus sont de véritables occasions. Nous sollicitons respectueusement une visite des acheteurs, qui trouveront leur intérêt à venir à notre magasin. U. LAROUSSINI & Cie, (Bâtisse Touro), 137, rue du Canal. 16 avril—4f

JOHN TODD. Grande vente annuelle de soieries, A UNE IMMENSE REDUCTION DE PRIX ! Comprenant Un des assortiments les plus élégants De Soieries de printemps et d'été de choix, EN ROBES ET EN PIECES, qui aient jamais été importées. Aussi, tout le stock de riches SOIERIES NOIRES unies et à dessins, comprenant les plus célèbres façons, et pleinement garanties. Les articles ci-dessus sont tous marqués de MOITIE AU-DESSOUS DES PRIX ORDINAIRES, de sorte que l'on peut se procurer UNE Magnifique toilette à moitié prix. JOHN TODD, 12 et 14, rue de Chartres. 16av—3f

NOUVEAUX ARTICLES POUR VOYAGE. Nous venons d'ouvrir plusieurs caisses de Marchandises nouvelles et de choix, Nouveaux modèles, PROPRES AUX Toilettes de rues et de voyage. JOHN TODD, 12 & 14, rue de Chartres. 16av—4f

Chemises. Chemises. Reçu par le navire Flood, du Havre—300 douzaines de chemises pour hommes ; chemises coton de vent toile. Chemises cols droits, rabattus et petits cols, poignets plissés et moquequetaires, de toutes les tailles, de 14 à 44 centimètres de col. Aussi—300 douzaines de cravates et cols ; 12 douzaines de caleçons de toile ; 150 " chaussettes. Un grand assortiment de gilets de laine. En vente chez LION & PINSARD, 54 et 56, anciens 66 et 67, rue Royale. 12 avril

FROMAGES !—300 caisses fromage de Hollande ; 200 formes fromage de Gruyère ; 300 fromages Pâte Ganese, à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

EAU-DE-VIE ! Genièvre !—100 futailles eau-de-vie Vignerons Unis; 100 futailles eau-de-vie Conide & Martin; 100 futailles St-Brice Sas Champagne Cognac 1825; 30 pipes genièvre de Hollande ; en magasin et sous les clefs de la douane, à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

JAMES M. PUTNAM, Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM, Facteur de Coton et de Sucre, Expéditeur et Négociant-Commissionnaire.

CHARON sur Paris à 5 jours de vue, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.

E. GUITTARD,

ENCOIGNURE ROYALE ET Ste ANNE.

RICHES NOUVEAUTÉS,

A UN BON MARCHÉ INCOMPARABLE.

Jaconas Perse, Organdis haute nouveauté, Batistes imprimées, très-fines, ET Tout son stock très varié et complet de Soieries, Toiles à chemises et à draps —Linge damassé, Perse pour rideaux, Rideaux brodés, Pointes en dentelle, &c. &c. Le tout provenant d'encans, et pour en faciliter l'écoulement rapide, sera vendu presque à MOITIE DE SA VALEUR REELLE. 15avril—

DEBALLAGE DE LIVRES NOUVEAUX. Le "Nicaragua" par le général Walker. Ouvrages d'Architectures ! —A VENDRE PAR— THOS. L. WHITE, Libraire et marchand de fournitures de bureau, RUE DU CANAL, No 105.

RAY AND SEAL, par l'auteur de "Wide, Wide World." JULIAN HOME—Histoire de collège. SOUTHERN WEALTH AND NORTHERN PROFITS—Démontrant la nécessité de l'Union à la prospérité et au bonheur futur de la République, par Thomas Prentice Kettell, ci-devant éditeur du Democratic Review. THE SHOTGUN AND SPORTING RIFLE par Stonehenge.

Ouvrages d'Architecture. SLOAN'S CITY AND SUBURBAN ARCHITECTURE. Folio. Cent trente-six gravures. THE PRATICAL DRAFTSMAN, livre de dessins industriels, compagnon du mécanicien et de l'ingénieur. SLOAN'S CONSTRUCTIVE ARCHITECTURE—avec exemplaire de choix des cinq ordres, et de nombreuses illustrations. STUART'S NAVAL DRY DOCKS OF THE UNITED STATES—avec vingt-quatre gravures sur acier. A vendre par THOMAS L. WHITE, No 105, rue du Canal. 16av—3f

HAMACS ! HAMACS ! 164 hamacs blancs fins et ordinaires à vendre par EDWARD J. NATTES, No 38, Vieille-Levée.

Propriété à Jefferson City. A vendre à l'amiable, deux terrains adjacents, avec chacun une maison, convenable pour deux familles. Le tout situé dans la ville de Jefferson—Encoignure Napoleon Avenue et Live Oak. JOHN BOURDET.

Table de Billard A vendre au coin des rues Canal et Bons-Enfants. 17avril—6f

Une dame française, pouvant donner les meilleures recommandations, désire trouver à s'employer comme dame de compagnie, pour surveiller l'éducation de jeunes enfants ou prendre la direction d'un ménage. Une famille de campagne où la langue française est en usage serait préférée. S'adresser par lettre ou en personne, No 292, rue du Camp. 16 avril—6f

Nouvel approvisionnement. En débarquement des navires Indiana, Lapanté et Glad Tidings : 100 barils gros MAQUEREAUX No 3 ; 20 do No 1 ; 20 barils MORUE ; 30 caisses ; 20 barils MORUE ; 1 baril SAUMON No 1 ; 30 barils CORNICHONS ; 30 barils VINAIGRE, par de cidre ; 10 barils HUILE de lin, par qualité ; 500 gallons HUILE de blanc de baleine, pure ; 400 caisses SAVON Winchester ; 100 caisses SIROP DE LIMON ; 30 sacs CAFE JAVA, Old Government ; 20 barriques ALE de Kinor & Son. A vendre par PINCKARD, STEELE & Co, encoignure Gravier et Tchoupitoulas.

10 PIASTRES DE RECOMPENSE. A la personne qui ramènera au No 8, rue Gravier, un chien Scotch Terrier perdu, le 12 courant, dans la rue des Remparts, entre St Louis et Toulouse. 16avril—6t

COGNAC, Otard, Dupuy & Co.—100 colis en demi-quarts et octaves en Douane, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 36, rue Douane.

COGNAC Pinet & Co.—40 colis crû 1851, 1846, 1819 et 1800, sous les clefs de la Douane, à vendre par S. D. GRATIAA & Co.

UNION propriétaires of La Jarrie—200 colis à La Rochelle, en Douane, à vendre par S. D. GRATIAA & Co.

COGNAC Hottern & Co.—200 colis en Douane, à vendre par S. D. GRATIAA & Co.

VINS—200 barriques bon ordinaire en magasin et en débarquement—2,500 caisses bon ordinaire—2,000 do Lafitte, Latour et Margaux d'All Morton. A vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, No 36, rue de la Vieille-Levée.

MOUTARDE—100 caisses moutarde française, sur douze boîtes, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.

SODA ASH—100 barriques en magasin. A vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.

BI CARBONATE DE SOUDE.—300 barillets en magasin. A vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.

GIN—30 pipes de la célèbre marque Swan, de Wynands & Fockink. A vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.

QUININE. 1,500 onces de la meilleure qualité. A vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.

LAFFITTE & DEFFAROE, 138 rue Royale. Monsieur le Directeur de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne, par une lettre du 5 mars 1860, autorise MM. LAFFITTE & DEFFAROE à annoncer qu'ils sont nommés SEULS AGENTS à la Nouvelle-Orléans, de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne pour la dispensation des produits de ses grands crûs.

Côtes de Nuits. Romanée-Conti, Clos Vougeot, de Chambertin, Musigny, Clos de Tart, Corton, Beaune, Pommard, Volnay, Montrachet... Vins blancs. Montrachet, Meursault et Chablis, aux hospices de Beaune.

Tapis, toile cirée, nattes, reçues dernièrement. 600 ROULEAUX nattes blanches à carreaux et nattes de fantaisie. TOILE CIREE de 24 à 3 pieds de large, de toutes les qualités et de tous les genres. Tapis médaillon, velours, Wilton, Bruxelles, 3 plis, Ingrain, &c. &c. Stores, couvertures de tables et de pianos, descentes de table, paillassons, devant de cheminée, &c. Le tout est offert aux plus bas prix du marché, par A. BROUSSEAU & Co., No 19, rue de Chartres.

Bureau de la Presse à coton de la Levée. Un dividende ayant été déclaré par les Directeurs de la Compagnie de la Presse à coton de la Levée, les actionnaires sont invités à se présenter au bureau de la Compagnie pour recevoir ce dividende. J. Y. CHAERY, secrétaire.

AVIS. COLLEGE JEFFERSON. Le Président du Collège Jefferson fait savoir au public que le Conseil des Directeurs a fixé la réouverture des classes au 20 avril 1860, le médecin étant d'opinion que l'état sanitaire du collège et de ses environs ne présente plus de danger.

Glaces, Tableaux, Gravures, &c. J'INFORME ma clientèle et le public en général, que je viens de recevoir par les derniers arrivages de France, une grande quantité de glaces les choix, double épaisseur, gravures et tableaux de toutes descriptions, que je vendrai avec le bénéfice de la commission, 10 pour cent. Afin de clore cet assortiment trop considérable pour la saison et pour faire place aux nouveaux envois que j'attends. 1o—Un grand choix de galeries de fenêtres ; 2o—Patères et embrasses pour rideaux ; 3o—Glaces de toutes nuances et grosseurs ; 4o—Glaces à main à barbe, pour voyages &c. Un magnifique assortiment de cadres, de portraits riches et autres de toutes grandeurs. Pour photographie, ambrotypes, &c. Les personnes qui désirent voir les plus grandes et les plus riches glaces qui aient été faites à la Nouvelle-Orléans, sont invitées à venir vérifier le fait. Elles ont 15 pieds de hauteur sur une largeur proportionnée et sont, sans contredit, ce qu'il a été fait de plus majestueux ici; elles sont exposées chez le soussigné. G. DUPUY, 64, rue Royale, près Conti.

CHAUSSURES ! Créoles, Françaises et du Nord, BLANCAND & GUITET, Encoignure Dumaine & Royale. Ont en magasin le plus grand choix qu'ait jamais été offert en vente, de CHAUSSURES POUR FAMILLES. Leurs articles, tous DE PREMIERES QUALITE, se laissent rien à désirer pour la durée, l'élégance et la solidité. POUR DAMES.—Bottines, brodequins, souliers pantoufles de toutes sortes, avec ou sans talons. Souliers fourrés pour l'hiver, nouveaux coupés, avec ou sans talons. Souliers satin blanc et chaussures de toutes sortes pour soirées, etc. POUR DEMOISELLES ET ENFANTS—Plus que jamais une variété d'articles qu'on ne peut trouver que difficilement ailleurs, et à des prix vraiment extraordinaires par leur bon marché. POUR MESSIEURS, GARÇONS ET ENFANTS—Assortiment difficile à égaler sous tous les rapports. Les commandes sur mesure sont toujours exécutées avec le plus grand soin et promptitude.

GENIEVRE de Hollande. 15 pipes de la marque Bonne Bout, en débarquement du navire Baden, arrivé du Havre, à vendre par PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier.

LE PALAIS MAGASIN DE LINGE. ALFRED MUNROE & Co, BATISSE STORY, Encoignure Camp et Commune, Appellent l'attention sur leur SUPERBE ASSORTIMENT —DE— VETEMENTS —ET DE— LINGERIE DE SAISON —EGALEMENT— HABILLEMENTS —ET— Lingerie POUR ENFANTS. Une grande réduction dans les prix de toutes les marchandises d'hiver. Alfred MUNROE & Co, "Batisse Story" Enc. Camp et Commune. 12 av—4f

CHEMISES FIL PUR ! BON MARCHÉ ! BON MARCHÉ ! BON MARCHÉ ! Jolies, Fines, bien faites, ADMIRABLE ARTICLE. Chemises tout toile pûr, A $27 LA DOUZAINE. —Venant d'être reçu— VERITABLES CHEMISES FRANÇAISES, tout toile : très belles chemises faites sur mesure de toutes les qualités, de $12 à $40 la douzaine. Plus de quarante différentes grandeurs. ON GARANTIT QU'ELLES IRONT BIEN. Une grande variété de lingerie POUR LE PRINTEMPS ET L'ETE. Toutes les grandeurs, pour hommes et enfants. Adressez-vous au magasin-Palais de ALFRED MUNROE & CO, "Batisse Story," Encoignure Camp et Commune.

TABAC—375 balles tabac de la Havane et du Mexique, pour cigares et pipes, en magasin et à vendre par E. TROISOROS, 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—400,000 cigares de marques et de grosseurs assorties, en magasin et à vendre par E. TROISOROS.

CONFITURES de la Havane—40 caisses de pâte et de gelée de goyave, en boîtes de un quart, demi, une et deux livres, en magasin et à vendre par E. TROISOROS.

RHUM de la Havane—en pipes, en magasin et à vendre par E. TROISOROS.

INDIGO—Indigo de Guatemala et de Carracas, 1re qualité, en magasin et à vendre par E. TROISOROS.

AVISO. Habiendo sido nombrado agente para la venta de sus enteros billetes de la Real Loteria de la Habana, ruego à mis numerosos amigos que desde esta fecha, venderé à razon de $16 75 el billete à toda persona que se sirva comprar lotes de cuarenta. A. F. VALLS.

AVIS. Ayant été nommé agent pour la vente de six entiers billets de la Loterie Royale de la Havane, j'annonce à mes nombreux amis, qu'à partir de cette date je vendrai des billets à raison de $16 75 à ceux qui m'en achèteront des lots de quarante. A. F. VALLS.

DEMANDE DE PLACE. Un jeune Français, connaissant parfaitement le service de table, désire se placer comme domestique, soit pour voyage, soit pour la campagne ou la ville. S'adresser au bureau de l'Abeille, initiales B. G.

On demande une bonne d'enfant, de couleur, libre ou esclave, accompagnée de bonnes recommandations. S'adresser au No 20, rue du Camp.

L'INTERMEDIAIRE, Bureau de Placement, 21 rue Jefferson Des Commis, Employés et Ouvriers des deux sexes. LOCATION de maisons, fonds de commerce et biens de toute nature. Par J. MAURICE, agent d'affaires, 21, rue Jefferson, près ci-devant rue Toulouse 73.

AVIS. DES PROPOSITIONS seront reçues par les soussignés, jusqu'au 20 courant, pour le remblai de la levée faisant face aux rues Dumaine, Ste Anne et Royale bisque. Nlle Orléans, le 20 avril 1860. V. A. F. MAIGNAN.

Variétés cigares de la Havane. 1,100,000 CIGARES de la Havane, en magasin, comprenant un assortiment choisi de regalia britanica, regalia de Londres, dites regalia, regalia imperial, ... Elles sont toutes garanties véritables. A vendre par CABALLERO & RASCALDO, No 46, Vieille-Levée.

Amandes nouvelles de Tarragone, à coque tendre. 200 SACS, en magasin et à vendre par FATJO & BRUNADO, Nos 281 et 283, Vieille-Levée.

A LOUER. La jolie maison haute, en briques, rue St-Louis No 212, entre Tremé et Marais. S'adresser à J. F. CLAY, No 6, rue Royale.

APPARTEMENT A LOUER. A louer tout le 1er étage de la maison située ENCOIGNURE REMPARTS & ST-LOUIS, au-dessus de la pharmacie, comprenant un bel appartement complet, verandah, chambres à domestiques, &c. S'adresser au bureau.

LE FOURNEAU SACCHAROMETRE à BAGASSE, Patenté le 21 juillet 1857.—Equipage et clarificateur à la vapeur, patentés de 1853 et 1859. Mes systèmes patentés d'employer des pressions de vapeur dans les appareils destinés à faire cuire le sucre en bassins que je viens d'écrire compris pour qu'on reconnaisse la grande supériorité ... FOURNEAUX PERFECTIONNÉS POUR LE CHARBON SOUS LES BOUILLOIRES OU SOUS LES CHAUDIERES. ... Références : William J. Fort, habitation Magnolia ... DUPERRON, LONGACRE ...

Côtes de Beaune. Corton, comte de Grancey; ... Vins blancs.

LE Dr. L. DUPERRON, DENTISTE, rue Royale, No 56, près de l'Hôtel Bienville, peut être consulté depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, pour toutes les maladies dentaires. Sa longue expérience le met à même de satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur confiance. Il fait les pièces artificielles et redresse les dents de jeunes personnes d'après les procédés les plus nouveaux et à la satisfaction de ses clients.

En magasin et à vendre par le soussigné—100 caisses Vermouth Noilly Pratt & Co; 100 paniers huile J. Flaguil de 12 onces; 30 caisses cerises à l'eau-de-vie Chauvet fils; 100 paniers Champagne Pelican et Fleur de Bouzy, grandes, demi et quarts de bouteilles; 5 quarts Casals de Lyon, supérieur; Rum de la Jamaïque, de la Havane et de Ste-Croix, Genièvre de Hollande, &c., &c. X. LAMBERT, No 52, ancien 62, Rue des Magasins.

NEW-YORK. HOTEL DE L'AMERIQUE DU SUD. 537, Houston Street, près Broadway, 537. (AUTREFOIS 43 WALKER STREET). M. LAURENT SENS, des hautes Pyrénées (Tarbes), ayant demeuré longtemps à la Nlle-Orléans où il a laissé de nombreux amis, tient à New-York, au centre des affaires, un hôtel qui se recommande aux voyageurs par la bonne table, le confort des appartements et l'exactitude du service. Un restaurant est attaché à l'hôtel. MM. les voyageurs peuvent s'y faire servir à toute heure.

MAISON TIBLIER,

Encoignure Dumaine et Chartres. Le soussigné informe les dames et le public en général qu'il vient de recevoir et qu'il a acheté aux dernières ventes d'encan un grand assortiment de marchandises qu'il vendra à des prix extrêmement réduits. Parmi son assortiment, il appelle une attention toute particulière sur les articles suivants : Barèges anglais, 25 cts la yarde; Barèges anglais double largeur, 35 cts; Guingamps grisailles, 25 cts; Soieries de printemps, 45 cts; Popelines, 30 cts; Organdis bon teint, 15 cts; Grisailles, 25 cts; Jaconats bon teint, 12½ cts; Damas pour rideaux, 15 cts; Mousselines damassées et à carreaux; Tarlatane; Toiles du Nord, grisailles nouveau genre; Dentelles valenciennes; Mouchoirs de batiste; Robes organdi à volants et double jupe; Toiles d'Irlande des meilleures fabriques et garanties sous tous les rapports. Ainsi qu'un assortiment général de marchandises à l'usage des familles, également à très bas prix. On trouvera le même assortiment au magasin du soussigné. E. TIBLIER, Encoignure Douane et Bourbon.

MAGNOLIA whiskey—50 barriques Magnolia whiskey de S. N. Pike, en débarquement, à vendre par BERNARD TURPIN, 55, rue Vieille Levée.

Peignes. Peignes. Reçu par la voie du Nord—1 douzaine de peignes à chignon, ivoire; 1 douzaines de peignes à chignon, écaille; Peignes à boules, forme nouvelle. En vente chez LION & PINSARD, 54 et 56, anciens 65 et 69, rue Royale.

CIGARES de la Havane—75,000 cigares de la Havane des marques Washington, Frazier River et Flor de Pando, en débarquement du brick Triton à vendre par A. F. VALLS, 81, rue Tchoupitoulas.

Une ère nouvelle DANS LA PHOTOGRAPHIE.

Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.

LE HALLOTYPE PERFECTIONNÉ. J. B. HALL ET ANDERSON & BLESSING, No 61, rue du Camp, Appellent respectueusement l'attention du public sur un nouveau genre de portraits présentés aujourd'hui pour la première fois. M. HALL, l'inventeur, a pris une patente. Après des années d'expériences, il est arrivé à une perfection telle que les artistes, les connaisseurs et les photographes déclarent que le HALLOTYPE PERFECTIONNÉ est sans contredit supérieur à toutes les autres photographies. Le Hallotype perfectionné (Improved Hallotype)—nom que lui ont donné les journaux qui s'occupent de photographie—surpasse le similaire le plus fin sous le rapport de la délicatesse, de l'exactitude et de la durabilité. L'effet stéréoscopique rend en outre le portrait plus beau et plus saisissant de ressemblance. Les portraits sont pris de toutes grandeurs et à meilleur marché que les photographies coloriées. J. B. HALL ET ANDERSON & BLESSING, rue du Camp No 61 (en face des bureaux du Picayune), invitent les artistes et les amateurs à venir s'assurer du fait à leur établissement.

Une ère nouvelle dans la photographie. (×7)

P. Laplace & R. Tudury, Successeurs de Gros & Lalo. Confiserie et distillerie. Vente en gros et en détail, à l'angle des rues Esplanade et Vieille Levée, Nouvelle-Orléans. Les commandes pour la campagne les soirées, les bals, les mariages, sont promptement exécutées.

M. A. CALONGNE, ENCOIGNURE des rues Royale et Dumaine — Marchand de comestibles, annonce respectueusement à ses amis et au public en général, qu'à partir de ce jour, il devient le successeur de MM. F. BELL & Co, ancienne maison Fréres & Bordelon, et continuera le même genre d'affaires. Il aura constamment en magasin un assortiment complet de vins, liqueurs et conserves, &c. et fera tous les efforts pour continuer de remplir les ordres qu'on voudra bien lui confier.

Rue de Chartres, No 262. J'AI l'honneur de prévenir le public qu'arrivé de France depuis deux mois, ayant établi une manufacture de CHAPEAUX feutre et pouvant faire connaître les produits de ma fabrique, tels que chapeaux pour hommes, pour dames et pour enfants, dans toutes les formes et toutes les couleurs, aux prix les plus modérés. J'espère que le public voudra bien m'honorer de sa confiance. BARRILLIE.

COFFRES-FORTS DE LILLIE, à l'épreuve du feu et des voleurs. LE SEUL COFFRE FORT qui puisse résister au feu et défier les voleurs. Les soussignés ont actuellement en magasin, un grand assortiment de ces coffres-forts. FAIRBANKS & Co, agents, No 16, rue du Camp.

PRINCIPAL ENTREPOT de Balances de Fairbanks, et dépôts des COFFRES FORTS DE LILLIE, à l'épreuve du feu et des voleurs. FAIRBANKS & Co, No 16, rue du Camp.

Dr. W. E. JERVEY, Chirurgien Dentiste. Au-dessus de la Banque des Marchands. RUE DU CAMP. Paris, 1er novembre 1849. "Je certifie que le Dr W. E. Jervey a passé les deux dernières années avec moi en qualité d'assistant, que son habileté comme dentiste, ses qualités comme gentleman, lui donnent droit à la recommandation la plus chaude et à mon estime." C. STARR BREWSTER M. D., Dentiste de l'ancienne famille royale de France, Dentiste de Sa Majesté l'Empereur et du Roi de Sardaigne... Le Dr Jervey est chez lui de 9 heures du matin à 4 heures après-midi.

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, Chirurgien-dentiste, Rue Royale, No 148, entre St Pierre et Toulouse. ANNONCE à ses nombreux amis de la campagne, qui ont l'intention de venir à la Nlle Orléans pour assister à l'ouverture de la séance de Henry Clay, et désirent s'adresser à un habile dentiste, qu'ils le trouveront à son bureau... Ecoutez Rousseau qui vous dit : qu'une jolie dent vaut plus qu'un diamant.

GILETS. M. MOREL fait savoir au public, ainsi qu'à ses amis qu'il a une grande quantité de Gilets, à vendre à des prix raisonnables. S'adresser à l'encoignure Dumaine et Conti, No 429.

BITTERS DES ARABES. DEPUIS l'apparition de cette incomparable liqueur, une grande partie des consommateurs ont renoncé à l'usage de l'absynthe... BITTERS DES ARABES ... Dépôt général: F. SANCHO, 179, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. Succursale: Dr W. RAYMOND, 71, rue du Camp, et J. LLAMBIAS, encoignure Esplanade et Casacalvo.

DEMANDE DE PLACE. Une dame parfaitement recommandée, désirerait voyager avec une famille allant en Europe et à qui elle pourrait être utile. S'adresser rue Ste-Anne.

Aux Dames en voyage. Une dame française désire trouver une place de femme de chambre ou de bonne d'enfants auprès d'une famille se rendant en Europe. Elle peut fournir d'excellentes recommandations. S'adresser chez Mme Michel, rue Bienville, coin Dauphine.

A vendre à des conditions raisonnables. Plusieurs beaux magasins donnant un bel intérêt. Plusieurs belles résidences avec de grands terrains, dans la rue de l'Esplanade. Des résidences dans la rue St Charles. Des résidences dans les rues Bourbon, St Pierre, Quartier, Rempart, Claiborne, Orléans et dans différentes parties de la ville. Plusieurs beaux lots améliorés et non améliorés dans le Troisième District, non loin de la rue de l'Esplanade. S'adresser au 47, Passage de la Bourse.

Avis. PENDANT mon absence de cette ville, M. James T. Trisy est mon agent, par acte passé par devant O. Drouet, notaire public. P. GUMA. Nlle-Orléans, 3 avril 1860.

Nouveau Magasin de Groceries CAMILLE LACOSTE. A L'HONNEUR de faire savoir au public et à ses amis qu'il ouvre aujourd'hui son magasin de groceries, vins et liqueurs, au No 209, rue Royale, encoignure Douane. On trouvera constamment chez lui un fait de groceries, vins et liqueurs, un assortiment aussi varié que bien choisi.

En débarquement du navire Washburn, de Bordeaux : 10 caisses de 12 paniers pâtes de fruits, grand modèle; 5 caisses de 24 paniers gelées de fruits, petit modèle; ... de 100½ bouteilles jus de tomates; ... pâtés truffés, foie gras, perdreaux, lièvres, cailles, grives, merles &c.; ... A vendre par CAMILLE LACOSTE, No 209, Royale, encoignure Douane.

Ceintures. Ceintures. REÇU par la voie du Nord—Un assortiment de ceintures, haute nouveauté. En vente chez LION & PINSARD, 54 et 56, anciens 66 et 68, rue Royale.

QUINCAILLERIE et COUTELLERIE EN LIQUIDATION. Le soussigné, désirant se retirer des affaires, vendra, à très bas prix, son fonds de Quincaillerie, en gros et en détail, au no 7, Vieille Levée, près Canal, en face de la Nouvelle Douane. V. DAVID. N. B. La plus grande partie du stock a été importée récemment et comprend un bel assortiment de grosse quincaillerie et toutes espèces d'articles d'étagères. Les marchands de la campagne sont invités à venir l'examiner. Les conditions sont très libérales.

CHAMPAGNE CHAS. FARRE. REIMS.

M. A. MAURICE, représentant de la Maison, est prêt à recevoir tous les ordres. Au No 59, rue de la Douane.

Vente aux prix d'encan, Tous les vendredi et samedi de chaque semaine, CHEZ Mme COLIN, Rue Royale, encoignure St-Philippe. Mme COLIN fait part aux dames de la Nlle-Orléans et aux dames de la campagne qu'il lui est fait un si bon accueil lors de son voyage dans les paroisses, qu'à l'avenir elle vendra Tous les vendredis et samedis, Une quantité considérable de CHAPEAUX de tous genres et d'articles de nouveautés aux mêmes prix qu'à son dernier encan.

DRY GOODS. PRIX D'ENCAN. R. CLAGUE, Rue Ste-Anne, 103, entre Bourbon et Dauphine. Coton blanc sans apprêt, par pièce ; Indiennes bon teint ; Jaconas français ; Organdies bon teint ; Do satines Louis XV ; Barèges anglais extra ; Mousselines à carreaux pour robes ; Serviettes ; Mouch...

Jour de départ, 27 avril—POUR PORT-AU-PRINCE — Le beau brick MINA SCHIFFER, 1re classe et bon voilier capt. John Wilson, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira comme il est dit ci-dessus. Pour balance de fret ou passage (ayant de bons emménagements) s'adresser à J. H. PHELPS & CO, No 27, rue de la Commune. M. Borde, agent du gouvernement Haytien, est autorisé à conclure des arrangements pour les passagers par le brick Mina Schiffer.

AVIS IMPORTANT. UNE EXCELLENTE MACHINE A COUDRE pour $35. Tous les perfectionnements ! SI PARFAITEMENT SIMPLE qu'un enfant peut la faire fonctionner. Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS ! Voici ce qui la rend supérieure aux autres pour les familles et les habitations : 1—Elle est d'une exactitude et d'une force remarquables. Elle peut faire QUATRE MILLE POINTS à la minute et des POINTS PARFAITS. 2—Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit. 3—Elle est merveilleuse, simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner. 4—Il est impossible de se tromper en arrangeant les aiguilles. 5—Elle coud parfaitement et coffre par les difficultés qu'offrent les autres machines. 6—Enfin, et ce n'est pas ce qu'il a de moins important, le prix (trente-cinq piastres) est au-dessous de celui de toutes les autres bonnes machines et le met à la portée de tout le monde. On garantit que les acheteurs seront satisfaits sous tous les rapports. Ils pourront la rendre si, après l'avoir essayée, ils découvrent qu'elle n'est pas ce que nous avons dit qu'elle était. DAVIS BROTHERS, Agents, No 65, rue du Camp.

Retour à l'ancien magasin, ENCOIGNURE DES RUES CANAL ET ROYALE. Nouvelle-Orléans, 1 avril 1860. NOUS sommes revenus à notre ancien magasin, dans la bâtisse Touro, d'où un incendie récent nous avait obligé à déménager provisoirement, et nous serons heureux de voir nos amis et le public en général à notre ANCIEN MAGASIN. Nous avons dans ce moment le PLUS GRAND et le plus RICHE assortiment de MONTRES, BIJOUTERIE, ORFEVRERIE et PLAQUÉ, FUSILS, PISTOLETS, ARTICLES MILITAIRES et DE FANTAISIE, dans les pays du Sud. ... HYDE & GOODRICH.

Jardin Bellanger, Rue Royale vis-à-vis la rue d'Orléans. CET établissement sera ouvert à dater de dimanche 1 avril et tout le reste de la saison. On y trouvera comme par le passé des glaces, sorbets, biscuits, limonades glacées et autres rafraîchissements.

BUREAU DU TRESORIER, HOTEL DE VILLE. Nouvelle-Orléans, lundi, 17 mars 1860. AU PUBLIC—Avis est donné que l'on commencera les comptes de taxes de ville et que les taxes de ville, de la dette consolidée, des chemins de fer, sur les propriétés foncières et personnelles, pour l'année 1860 ... ADAM GIFFEN, Trésorier.

AVIS, AVIS, AVIS. D. LOPEZ, CHOCOLATIER ET CONFISEUR, (GROS ET DETAIL), 85, rue de Chartres, ancien No 95. INFORME respectueusement ses nombreux clients et le public en général qu'il est toujours en mesure de satisfaire aux demandes de ses amis et de la campagne...

A. SAULET, Rue de Chartres, No 36. INVITE ses amis et le public en général à venir visiter son magnifique assortiment d'habillements de printemps et d'été qu'il a reçus par les derniers arrivages, pour hommes, jeunes gens et enfants. A. SAULET, 36, rue de Chartres, entre Douane et Bienville.

GRANDE OCCASION. Bijouterie au prix coûtant. M. E. GUERIN, bijoutier du Canal, devant partir pour la France, du 1er au 20 avril, annonce à ses amis et au public en général qu'il vendra à partir de ce jour tout son bel assortiment de bijoux, parures diamants, colliers, montres, ... au prix coûtant.

RESTAURANT DES AMIS, Rue St Philippe 27, entre Chartres et Levée, TENU PAR FORGET PHILIPPE. Le propriétaire du RESTAURANT DES AMIS informe le public et sa clientèle qu'il est maintenant et toujours bien servi à toute heure.

PIANOS !

Les soussignés invitent respectueusement le public à venir visiter leur Magnifique assortiment de PIANOS. GRANDS PIANOS DE CONCERT, PIANOS DEMI QUEUE, OBLIQUES, PICOLOS. Ces instruments sont garantis sous tous les rapports et seront vendus à des prix exceptionnels. BOURDES & CHASSAIGNAC, 76, rue de Chartres.

Formation de Société. A DATER de ce jour M. Jean Bourrech devient associé de ma maison. Les mêmes affaires seront continuées sous la raison sociale de HENRY VALETON & Co. HENRY VALETON. Nlle-Orléans, 1er avril 1860.

En débarquement du navire Falmouth, de Bordeaux : 30 barriques vin rouge bon ordinaire Montferrand. A vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 rue Bienville.

Maison à Mandeville à vendre. A VENDRE pour cause de départ—Une jolie propriété à deux étages ayant 4 belles grandes chambres et 4 beaux cabinets assez grands pour chambres à coucher, 2 belles cuisines dans un corps de logis à part, une citerne, toute neuve, de 3000 gallons, avec une cave dessous, tous les ustensiles de jardinage, ainsi que latterie toute neuve, armoires, chaises, la bière, store, bouteilles, etc. etc. Il y a aussi un beau jardin, avec une tonnelle qui le traverse. Cette propriété est située à Mandeville, paroisse St Tammany, à 2 îlets du wharf, dans la rue Lafitte. La propriété mesure 51 pieds de face sur 160 de profondeur. On peut en voir le plan chez M. Guerin, 119, rue du Canal. S'adresser chez M. E. Faurbet, No 6 Passage de la Bourse. On laisserait le tout pour deux piastres comptant. AUSSI—A vendre, une domestique, fine blanchisseuse et cuisinière. S'adresser chez M. Guérin, 119, rue Canal.

Bâtisse mauresque en fer, à louer. LES magasins de la bâtisse mauresque en fer, qui doit avoir trois étages sur le terrain de 150 pieds carrés. Elle est admirablement située à l'encoignure des rues Camp, Poydras et North, s'étend, dans le fond, jusqu'à la rue St-Francis, et doit être levée vers le 1er novembre prochain au plus tard. On peut, si les locataires le désirent, faire construire les magasins de toutes les grandeurs pourvu que les propositions soient faites sans retard. Pour les plans et les demandes, s'adresser à J. C. BARELLI, No 61, rue de la Commune, C. T. NASH, No 25, rue Carondelet.

LES soussignés ont formé, à partir de ce jour, une société sous la raison commerciale de TAMBOURY, OLIVARI & Co, pour la commission en général et l'importation des VINS, COGNAC, LIQUEURS, &c., au No 97, rue Royale, entre St Louis et Conti. Nlle-Orléans, ce 15 mars 1860. A. TAMBOURY, T. OLIVARI, E. DEFFEZ.

Demande de Cuisinière. On demande une bonne cuisinière qui sache bien faire la cuisine française, pour louer ou à vendre. S'adresser rue de Chartres.

Aux Dames de la Nouvelle-Orléans L. BOUDRO, (Autrefois propriétaire du RESTAURANT BOUDRO au lac,) INFORME respectueusement les dames de la ville et de la campagne qu'il a ouvert le magasin de pâtisserie et confiserie appartenant dernièrement à VINCENT, rue du Canal, et qu'il exploitera à l'avenir cette branche d'affaires. Lunches, glaces, fruits et pâtisserie servis sur commande à toute heure et avec un goût exquis.

SANGSUES ! SANGSUES ! Mme veuve PROVOST, a un grand dépôt central rue Bourbon, 172, entre Toulouse et St Pierre et constamment en assortiment un grand assortiment de sangsues Hongroises et Suédoises. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits. Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés.

AVIS AUX MEDECINS, PLANTEURS ET PROPRIETAIRES D'ESCLAVES. L'HOPITAL DE VILLE DU Dr. D. ANFOUX, exclusivement pour le traitement de la peau, Rue des Champs Elysées, entre Solidelle et Joséphine, est maintenant ouvert.

AVIS AUX ARCHITECTES, CONSTRUCTEURS ET AUTRES. A VENDRE—L'escalier en chêne de Hollande, avec rampe en bronze doré &c., &c., que le fond de magasin ... J. LANOIS & Co.

LION & PINSARD, 54 et 56, anciens 66, rue Royale, encoignure Bienville. VIENNENT de recevoir par la voie du Nord un grand assortiment de marchandises nouvelles pour le printemps et l'été. Continuent en magasin, un grand choix de parfumerie française, fraîche, des meilleures fabriques de Paris.

Grand magasin de modes DU SUD, Aux prix de New-York. S. C. FABIO, Rue de Chartres encoignure Hôpital, ANNONCE respectueusement à ses nombreux clients de la ville et de la campagne qu'il a reçu de New-York par les steamships Empire City, Catawba et De Soto, un immense assortiment des fabriques de grand assortiment de chapeaux de paille, de nouvelles modes... CHAPEAUX DE PAILLE ANGLAISE, BLANCHE ET GRISE. CHAPEAUX DE PAILLE D'ITALIE. CHAPEAUX DE PAILLE DE RIZ ET A JOUR. CHAPEAUX EN CRIN CREPE ET DENTELLE. Un grand assortiment de chapeaux en paille pour demoiselles et garçons. ... S. C. FABIO.

MUSIQUE

A. ELIE, Rue Royale, No 66. Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c. PIANOS ! PIANOS ! AGENT De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle. SEUL AGENT DES Instrumens de Sax. Fournisseur des musiques de l'Empereur. HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES.

Protection permanente contre l'incendie. LE soussigné qui depuis près de dix-sept ans vend les coffres-forts dans cette ville le PATENT FIRE PROOF SAFES... ISAAC BRIDGE.

MEDICAMENTS SPECIAUX. Pharmacie française. En plus de tous les médicaments patentés français qu'on trouvera chez ses agents dans cette ville, ... Par les navires Crimea et P. Flood arrivant de France. ... E. JOURDAN.

Au grand dépôt du Sud. MAISON CENTRALE DE COMMISSION, Encoignure des rues Royale et Ste Anne. IMPORTATION DIRECTE DE PARIS. De médicaments patentés, produits chimiques et pharmaceutiques, etc. ... EDOUARD GUILLOT, No 12, rue Ste-Anne.

Importation directe de Paris. ...

AVIS. J. B. AVEQUIN, Pharmacien Chimiste, à l'honneur d'informer Messieurs les PLANTEURS DE LA LOUISIANE, les Docteurs Médecins de la ville et de la campagne, et le public en général, qu'il a transféré sa PHARMACIE qu'il tenait dans la Nouvelle-Orléans, RUE ST PIERRE, entre Royale et Bourbon, ...

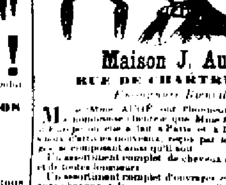

Maison J. Augé, RUE DE CHARTRES, 63. M. J. AUGÉ a l'honneur d'informer ses nombreuses clientes que Mme Augé est de retour de son voyage en France et à Paris, où elle a choisi le plus bel assortiment complet de cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs. Un assortiment complet d'ouvrages en cheveux, faits que chevaux, tels que parures nouvelles, montres en ... Parfumeries de Lubin, Violet, Pinaud ... Il recommande de nouveau son établissement de perle et leur nouvelle composition ...

TERNOS—500 caisses limons et oranges en débarquement de la barque Union, de Palerme, à vendre par PLAGGIO & VIOSCA Jr., No 20 rue Conti.

CAFE de Guayaquil—50 sacs cacao de Guayaquil, récemment arrivé, à vendre par BERNARD TURPIN, 55, rue Vieille Levée.

AMANDES ! Noisettes ! Noix ! Raisins !—200 sacs amandes coque tendre ; 100 sacs noisettes ; ... de Naples ; 300 caisses, demi et quarts de raisins, à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

GRAINE de lin, Canarie, Choux Beurs—25 barils graine de lin d'Italie ; 100 barils graine de Canarie ; 25 livres graine de choux-fleurs, à vendre par LANATA FRERES.

ABSINTHE ! Kirsch ! Genièvre !—50 caisses absinthe Pernod ; 150 caisses absinthe ... Verbain & Lecoultre ... LANATA FRERES.

CIGARETTES DE LA HAVANE. LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages, et offrent de vendre aux plus bas prix du marché, 1,000,000 de cigares de choix ... GUMA & MASICH, No 30, rue Tchoupitoulas.

REÇU par les navires Cotton Planter, Victoria, John Tracks, Anna Washburn, Pilgrim et Falmouth, arrivés de Bordeaux : 450 barriques vin rouge ordinaire Ch. Malverade, 214 do Côtes de Fronsac, 52 do vin de familles St-Julien Médoc, ... E. DECHAMPS, 21, rue St-Louis.

En débarquement du navire Jumet à venant de Bordeaux : 48 barriques de vin pour famille ; 12 barriques de vin Margaux ; 100 caisses vin blanc Haut-Sauternes, 24 1/2 bouteilles ... A vendre par E. DECHAMPS, 21, rue St-Louis.